

# CHAMPIONNAT DE FRANCE 2014 SUPERMOTARD



RÈGLEMENT PARTICULIER

Moto-Club..... Moto-Club du Circuit Paul Ricard  
 N° d'affiliation..... 3067  
 Date..... 12 MAI 2014  
 Lieu..... Circuit Paul Ricard  
 N° d'épreuve FFM..... 424  
 Organisateur technique..... Marin-Cudraz Stéphane  
 Adresse..... 2760 Route des Hauts du Camps 83330 Le Castellet  
 e-mail..... moto-club@circuitpaulricard.com  
 Téléphone..... 06 70 46 94 29



La manifestation se déroulera conformément au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation. Le présent règlement complète les conditions particulières de la manifestation.

## ARTICLE 1 ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

## ARTICLE 2 OFFICIELS

Directeur de course.....	DELPON Jean-Luc	Licence : 8362
Directeur de course adjoint.....	ABADIE Guy	Licence : 1903
Délégué FFM (Président du Jury).....	FOREST Jean-Pierre	Licence : 10426
Membre du Jury.....	VILLA VEGA Anne-Marie	Licence : 28739
Membre du Jury.....	GONTIER Gilbert	Licence : 11811
Commissaire technique responsable.....	MARTIN Jean-Michel	Licence : 16659
Responsable du chronométrage.....	SENTOST Paulette	Licence : 22206
Responsable du parc coureurs.....	LEFEBVRE Didier	Licence : 255807

## ARTICLE 3 CATEGORIES & ENGAGEMENTS

### ☉ Prestige S1

Age..... 15 ans minimum  
 Licences..... NCA / Inter / Inter Jeune  
 Cylindrée..... De 300cc à 750cc  
 Plaques..... Numéro noir sur fond blanc

### ☉ Challenger

Age..... 15 ans minimum  
 Licences..... NCA  
 Cylindrée..... De 250cc à 750cc  
 Plaques..... Numéro noir sur fond blanc

### ☉ Supermotard Illimited (hors Championnat de France)

Age..... 15 ans minimum  
 Licences..... NCA / NCB / NJ / LAJ  
 Cylindrée..... De 250cc à 750cc

Les engagements de la catégorie Supermotard Illimited sont gérés par le Club organisateur en accord avec le groupe de travail Supermotard.  
 Tout pilote mineur devra être obligatoirement accompagné d'une personne représentant légale ou mandatée, titulaire d'une licence FFM en cours de validité ou minimum de catégorie LAP.

### ☉ S2

Age..... 13 ans minimum en 125cc & 15 ans minimum pour les autres cylindrées  
 Licences..... NCA / NCB / Inter / Inter Jeune  
 Cylindrée..... A partir de 125cc 2T et 250cc 4T  
 Plaques..... Numéro blanc sur fond noir (125cc) ou sur fond vert (250cc)

### ☉ Superquader

Age..... 15 ans minimum  
 Licences..... NCA / Inter / Inter Jeune  
 Cylindrée..... De 250cc à 450cc  
 Plaques..... Numéro blanc sur fond vert

### 👉 Primes d'arrivée :

Place	Prestige S1	S2	Superquader	Challenger	Place	Prestige S1	S2	Superquader	Place	Prestige S1	Superquader
1 <sup>er</sup>	400 €	120 €	150 €	100 €	6 <sup>ème</sup>	120 €	70 €	65 €	11 <sup>ème</sup>	75 €	40 €
2 <sup>ème</sup>	350 €	110 €	125 €	80 €	7 <sup>ème</sup>	110 €	60 €	60 €	12 <sup>ème</sup>	70 €	35 €
3 <sup>ème</sup>	300 €	100 €	100 €	60 €	8 <sup>ème</sup>	100 €	50 €	55 €	13 <sup>ème</sup>	60 €	30 €
4 <sup>ème</sup>	225 €	90 €	80 €	40 €	9 <sup>ème</sup>	90 €	40 €	50 €	14 <sup>ème</sup>	50 €	25 €
5 <sup>ème</sup>	180 €	80 €	75 €	20 €	10 <sup>ème</sup>	80 €	30 €	45 €	15 <sup>ème</sup>	40 €	20 €



**ARTICLE 4 CONTROLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES**

**a. Contrôles administratifs :**

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM.

**b. Contrôles techniques :**

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Pour toute autre anomalie constatée lors de ces contrôles, le Commissaire technique responsable doit en avertir le Directeur de course et établir puis signer, sous leur propre responsabilité, un rapport qu'il doit remettre au Jury.

**ARTICLE 5 RECLAMATIONS**

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour un moteur à 2 temps et de 150 € pour un moteur à 4 temps. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

**ARTICLE 6 MEDICALISATION DE LA MANIFESTATION**

Médecin responsable médical — AMOROS Jean-François

Nombre de secouristes — 8

Nombre d'ambulance(s) — 2

Hôpital le plus proche — La Ciotat

Temps de trajet (en min) — 20 Minutes

**ARTICLE 7 PRESENTATION DU SITE DE PRATIQUE**

Le plan d'accès et le plan du site de pratique sont annexés au présent règlement.

**a. Accès :**

Nom du site — Circuit Paul Ricard

Adresse — 2760 Route des Hauts du Camp 83330 Le Castellet

GPS – Latitude (Nord) — 43°14'43"

GPS – Longitude (Est) — 5°48'25"

**b. Caractéristiques :**

Longueur du circuit — 2000

↳ Dont partie terre — 400

↳ Dont partie asphalte — 1600

Largeur minimum de la piste — 8

Largeur de la grille — 8,5

Longueur de la ligne droite de départ — 80

Nombre de OCP\* — 12

\*Officiels Commissaires de Piste

Capacité en essais — 45

Capacité en manche — 32

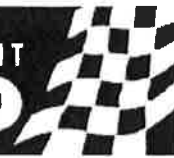
**Rappel : l'attestation d'assurance, les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au règlement.**

Visa du Moto-Club	Visa de la Ligue	Visa de la FFM
Date: <b>13 Mai 2014</b>	Date: <b>15/05/2014</b>	Date: <b>10/07/14</b>
<b>MOTO-CLUB du Circuit Paul Ricard</b> 2760 Route des Hauts du Camp 83330 LE CASTELLET N° affiliation FFM : 2057 Tél: 04 94 98 85 35 moto-club@circuitpaulricard.com	 <b>LIGUE MOTOCYCLISTE</b> REGIONALE DE PROVENCE Centre de Vie l'Anjoly 98, Boulevard de l'Europe 13127 VITROLLES Tél : 04.42.09.72.02 – Fax : 04.42.09.72.79 Eric SIMON, Président	Numéro: <b>1410688</b> 





**MOTO CLUB DU CIRCUIT  
PAUL RICARD**



**EPREUVE NATIONALE SUPERMOTARD  
« ILLIMITED »  
REGLEMENT PARTICULIER 2014**

• **ARTICLE 1 – EPREUVE**

Le Moto Club du Circuit Paul Ricard, sous le couvert de la F.F.M., organise une épreuve Nationale Supermotard ne comptant pas pour le Championnat National de la discipline.

Cette épreuve est réservée aux pilotes n'ayant pas terminé dans les 20 premiers du championnat de France Prestige de l'année précédente.

Cette compétition sera intégrée au planning horaire de l'épreuve du championnat de France Prestige organisée le même jour.

• **ARTICLE 2 – PILOTES ADMIS ET MOTOS ADMISES**

Sont admis les pilotes titulaires d'une licence nationale compétition NCB délivrée par la F.F.M. pour la saison 2014, ou une licence à la journée (fournir un certificat médical pour les licences à la journée).

Toutes les machines sont admises à partir de 250cm<sup>3</sup>, mais devront respecter les consignes techniques prévues à l'article 5 des règles particulières du Championnat de France Supermotard.

• **ARTICLE 3 – DEMANDE D'ENGAGEMENT**

Les pilotes devront envoyer leur demande d'engagement accompagnée du montant des droits et d'une enveloppe timbrée ou adresse mail valide pour la réponse. Toute demande non-conforme à ce qui précède ne sera pas prise en considération. Les demandes sont à expédier à **M.C.C.P.R. - 2760 Route des Hauts du Camp - Circuit Paul Ricard - 83330 LE CASTELLET**

Les droits d'engagement sont fixés à 95€. Seules les 32 premières demandes d'engagement seront retenues (un « vivier » de quelques demandes sera conservé pour d'éventuelle défection).

Les pilotes ne pouvant participer à la manifestation devront prévenir par écrit ou par mail, au plus tard 15 jours avant l'épreuve. Au-delà, ils devront, pour pouvoir prétendre au remboursement, fournir un justificatif valable : certificat médical, courrier certifié,...

• **ARTICLE 4 – VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES**

**Vérification administrative :** Vendredi 29 AOUT: de 09H00 à 12H00 et 14h00 à 19h00

Samedi 30 AOUT : de 7h00 à 9h00

**Vérification technique :** Vendredi 29 AOUT: de 15h00 à 19h00

Samedi 30 AOUT : de 7h30 à 9h00

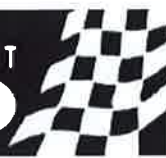


• **ARTICLE 5 – DEROULEMENT DE L'EPREUVE**

MCCPR 2760 route des Hauts du Camp 83330 Le Castellet E-Mail [moto-club@circuitpaulricard.com](mailto:moto-club@circuitpaulricard.com) -  
N°affiliation FFM 3067 N°siret : 539 389 544 000 13



# MOTO CLUB DU CIRCUIT PAUL RICARD



L'épreuve comportera 1 Warm Up et 2 finales de 10 mn + 1 tour.

Les pilotes effectueront un essai libre et un essai chronométré qualificatif qui permettra de définir la grille de départ aux finales.

Le directeur de course ou le délégué apprécieront en fonction des conditions climatiques le nombre de tours de chauffe nécessaire.

## • ARTICLE 6 – CLASSEMENT

Pour être classé, un pilote devra franchir la ligne d'arrivée sous le drapeau à damiers et avoir accompli 75% du nombre de tours effectués par le pilote déclaré vainqueur.

Aucun point ne sera attribué.

## • ARTICLE 7 – PRIMES D'ARRIVEE

1 <sup>er</sup>	60€
2 <sup>e</sup>	50€
3 <sup>e</sup>	40€
4 <sup>e</sup>	30€
5 <sup>e</sup>	20€

Soit par finale 200\*2 = 400€

## • ARTICLE 8 – RECLAMATION

Les réclamations doivent être déposées par écrit auprès du Directeur de course accompagnées d'un chèque de 75€.

Pour les réclamations nécessitant un démontage du moteur, un deuxième chèque de 75€ pour le démontage d'un moteur 2 temps et 150€ pour le démontage d'un moteur 4 temps devra être remis.



Le Castellet, le 1<sup>er</sup> Fevrier 2014

MCCPR 2760 route des Hauts du Camp 83330 Le Castellet E-Mail [moto-club@circuitpaulricard.com](mailto:moto-club@circuitpaulricard.com) -  
N°affiliation FFM 3067 N°siret : 539 389 544 000 13

LA TARTE TROPEZIENNE



# HORAIRES PREVISIONNELS



RÈGLEMENT PARTICULIER

Moto-Club ..... Moto-Club Circuit Paul Ricard  
 N° d'affiliation ..... 3067  
 Lieu ..... LE CASTELLET  
 N° d'épreuve FFM ..... 424

Date ..... 30 AOUT 2014

Début	Fin	Déroulement	Catégorie	Durée
7H00	9H00	Contrôles administratifs		
7H30	8H00	Contrôles techniques	Illimited	
8H00	8H30	Contrôles techniques	Challenger	
8H30	9H00	Contrôles techniques	Prestige S1	
9H00	9H30	Contrôles techniques	Superquader	
9H30	10H00	Contrôles techniques	Prestige S2	
8H50	9H00	Essais Libres	Illimited	10mn
9H05	9H20	Essais Libres	Challenger A	15mn
9H25	9H40	Essais Libres	Challenger B	15mn
9H45	10H00	Essais Libres	Challenger C	15mn
10H05	10H25	Essais Libres	Superquader	20mn
10H30	10H45	Essais Libres	Prestige S2	15mn
10H50	11H10	Essais Chronométrés	Challenger A	20mn
11H15	11H35	Essais Chronométrés	Challenger B	20mn
11H40	12H00	Essais Chronométrés	Challenger C	20mn
12H05	12H15	Briefing pilotes	Grille de Départ	10mn
12H15	13H30	Repas	entretien Piste	1h15
12H20	12H45	Démonstration 1	Stunt	15mn
12H45	13H00	Démonstration 2	Batpême	15mn
13h00	13h20	Démonstration 3	Dragster	20mn
13H20	13H30	Démonstration	Stunt	10mn
13H35	13H45	Essais Chronométrés 1	Illimited	10mn
13H50	14H15	Essais Libres 1	Prestige S1	25mn
14H20	14H35	Essais Chronométrés	Chpt France Challenger	15mn
14H40	14H55	Essais Chronométrés	Challenger A pour place	15mn
15H00	15H15	Essais Chronométrés	Challenger B pour place	15mn
15H20	15H40	Essais Libres 2	Superquader	20mn



# HORAIRES PREVISIONNELS



RÈGLEMENT PARTICULIER

Moto-Club ----- Moto-Club Circuit Paul Ricard  
N° d'affiliation ----- 3067  
Lieu ----- LE CASTELLET  
N° d'épreuve FFM ----- 424

Date ----- 30 AOUT 2014

Début	Fin	Déroulement	Catégorie	Durée
15H45	16H00	<b>Essais Libres 2</b>	Prestige S2	15mn
16H00	16H10		Entretien de piste	10mn
16H15		<b>Finale</b>	1 er Illimited sur la grille	1 tour
16H20	16H30	<b>Départ</b>	Illimited	10mn+1T
16H40	17H05	<b>Essais Libres 2</b>	Prestige S1	25mn
17H10		<b>Finale</b>	Challenger A sur la grille	1tour
17H15	17H30	<b>Départ</b>	T Challenger A	15mn+1T
17H40		<b>Finale</b>	Challenger B sur la grille	1 tour
17H45	18H00	<b>Départ</b>	T Challenger B	15mn+1T
18H10	18H30	<b>Essais Chronométrés</b>	Superquader	20mn
18H45		<b>Réunion du Jury</b>		



# HORAIRES PREVISIONNELS



RÈGLEMENT PARTICULIER

Moto-Club ..... Moto-Club Circuit Paul Ricard  
 N° d'affiliation ..... 3067  
 Lieu ..... LE CASTELLET  
 N° d'épreuve FFM ..... 424

Date ..... 31 AOUT 2014

Début	Fin	Déroulement	Catégorie	Durée
8H30	8H38		Warm upT Challenger A	8mn
8H40	8H48		Warm upT Challenger B	8mn
8H50	8H58		Warm up Illimited	8mn
9H00	9H08		Warm up prestige S2	8mn
9H10	9H18		Warm up prestige S1	8mn
9H20	9H28		Warm up Chpt F Challe	8mn
9H30	9H38		Warm up Superquader	8mn
9H40		Finale	2 T Challenger A	1 Tour
9H45	10H00	Départ	Final 2 T Challenger A	15mn+1T
10H10		Finale	2 Illimited	
10H15	10H25	Départ	Final 2 Illimited	10mn+1T
10H35	10H55	Essais Chronométrés	Prestige S2	20mn
11H00	11H30	Essais Chronométrés	Prestige S1	30mn
11H35		Finale	2 T Challenger B	1Tour
11H40	11H55	Départ	Final 2 challenger B	15mn+1T
12H00	13H30	Repas	et entretien de Piste	1h30
12H00	12H20		Séance de dédicaces	20mn
12H10	12H25	Démonstration 1	Stunt	15mn
12H25	12H40	Démonstration 2	Baptêmes moto	15mn
12H40	13H00	Démonstration 3	Dragster	20mn
13h00	13h20	Démonstration	Stunt	20mn
13H35		Finale	1Chp France Challenge	1Tour
13H40	14H00	Départ	1Chp France Challenger	20mn+1T
14H10		Finale	Superquader	1 Tour
14H15	14H35	Départ	Superquader	20mn+1T
14H45		Finale	Prestige S2	1 Tour
14H50	15H05	Départ	Prestige S2	15mn+1T





# HORAIRES PREVISIONNELS



RÈGLEMENT PARTICULIER

Moto-Club ..... Moto-Club Circuit Paul Ricard  
 N° d'affiliation ..... 3067  
 Lieu ..... LE CASTELLET  
 N° d'épreuve FFM ..... 424

Date ..... 31 AOUT 2014

Début	Fin	Déroulement	Catégorie	Durée
15H15		<b>Finale</b>	Prestige S1	2 Tours
15H25	15H45	<b>Départ</b>	Prestige S1	20mn+1T
15H50	16H00		Entretien de piste	10mn
16H00		<b>Finale</b>	2ChptFrance Challenger	1 Tour
16H05	16H25	<b>Départ</b>	2ChptFrance Challenger	20mn+1T
16H35		<b>Finale</b>	2 Superquader	1Tour
16H40	17H00	<b>Départ</b>	2 Superquader	20mn+1T
17H10		<b>Finale</b>	2 Prestige S2	1 tour
17H15	17H30	<b>Départ</b>	2 Prestige S2	15mn+1T
17H40		<b>Finale</b>	2 Prestige S1	2 Tours
17H50	18H10	<b>Départ</b>	2 Prestige S1	20mn+1T
18H30		<b>Réunion du Jury</b>		

